

Alain SAINT-DENIS

**L'ORGUE DE
L'EGLISE NOTRE-DAME
DE JUVIGNY**



**EXTRAIT
DES MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
COMMERCE, SCIENCES ET ARTS
DE LA MARNE**

1977

L'orgue de l'église Notre-Dame de Juvigny

par

Alain SAINT-DENIS

Membre associé

Qui songerait en poussant la porte de l'altière église de Juvigny à trouver là un des plus remarquables témoignages du génie des menuisiers et facteurs d'orgues champenois du XVII^e siècle ?

L'église, elle-même fort remaniée au XIX^e siècle dans un simulacre de gothique assez froid, ne présente qu'un intérêt tout relatif. On y découvrirait, cependant, quelques chapiteaux sculptés du XII^e siècle d'un art assez fruste et quelques statues de l'époque moderne.

Beaucoup plus digne d'attention, la chaire à prêcher surprend par ses dimensions et son ornementation luxueuse qui tranchent quelque peu avec la modestie de la vieille nef. Les vastes proportions de ce petit édifice de bois savamment décoré dans un très bon style Louis XIII convenaient certes mieux au vaisseau large et aéré de l'église Saint-Remi de Reims pour laquelle elle fut conçue, mais sa présence à Juvigny après bien des vicissitudes est émouvante et l'on ne se lasse point d'admirer les colonnes torsadées, les guirlandes de fruits et cet étonnant personnage au visage bien champenois qui soutient l'édifice avec la plus grande aisance. Une statue de saint Pierre en prédicateur et quatre panneaux sculptés (1) donnent à cet ensemble un caractère religieux bien digne de la Contre-Réforme.

La présence de cette œuvre d'art de grande qualité dans une petite nef de campagne, mérite une explication.

Elle nous est fournie par l'abbé Aubert (2) qui fut lui-même l'artisan de ce qu'il faut bien appeler un sauvetage.

1. La statue centrale représente saint Pierre prédicateur. Le premier panneau à droite, saint Pierre recevant les ornements sacerdotaux : « vous recevrez les dons du Saint Esprit » (Actes des Apôtres). Deuxième panneau à droite : L'esprit de Dieu créant repose sur les eaux. Premier panneau de gauche : le Saint-Esprit imploré par les fidèles. Deuxième panneau : Victoire du Saint-Esprit. Ce sont là des thèmes chers à la Contre-Réforme catholique.

2. Abbé Alexandre Aubert, *Histoire de Juvigny*, Châlons-sur-Marne, 1857. La localité de Juvigny est située 10 km à l'ouest de Châlons-sur-Marne.

Achetée en 1793 par la paroisse de Condé-sur-Marne, la chaire ne put jamais être montée dans la nef qu'elle obstruait en grande partie..., on décida donc de la mettre dans le cimetière en attendant... C'est là que l'abbé Aubert la trouva dans les années 1840, déjà fort endommagée et bien digne d'une restauration et d'une meilleure place. La fabrique de Juvigny — après avoir pris les mesures nécessaires, on s'en doute — fit l'acquisition du précieux meuble et le fit installer là où nous le voyons aujourd'hui.

C'est ainsi que les petites paroisses, se disputant les restes des grands établissements religieux, les sauvèrent bien souvent de la ruine. La présence hautaine du somptueux buffet d'orgues du Couvent des Cordeliers de Châlons-sur-Marne en est un autre témoignage.

Les 28 et 29 mars 1791, à partir de huit heures du matin, devait s'effectuer la vente de tous les biens meubles et immeubles du couvent des Cordeliers de Châlons-sur-Marne (3). Dans l'état des lieux était cité, entre un pupitre de cuivre jaune et quatre cloches, « des orgues ». Le sieur Nicolas Poupellier, procureur de la commune de Juvigny, qui connaissait bien l'élégant et très ancien buffet, attira l'attention des marguilliers et administrateurs de la paroisse sur cet événement, et leur proposa tout simplement de se rendre à la vente pour faire l'acquisition de l'instrument. Plus prudents que d'autres, les gens de Juvigny demandèrent à René Cochu, facteur d'orgues demeurant à Châlons, d'expertiser l'instrument et d'établir un devis estimatif des frais à engager pour l'installer dans l'église Notre-Dame. La dépense ne parut point démesurée mais on adressa sur le champ à « ces Messieurs du directoire du département de la Marne » un état au juste des revenus de la paroisse et une demande d'autorisation pour engager les frais (4).

Le 28 mars, on envoya l'abbé Delacour et Nicolas Poupellier à la vente des Cordeliers. Sans doute dédaignèrent-ils les articles 83 (un lambris de porte gauche) et 85 (une mauvaise paillasse) pour retenir — non sans fierté, on l'imagine — l'article 84 :

« un jeu d'orgues adjudgé la somme de huit cent soixantes livres, 860 L. » (5).

Le 30 mars, marché était conclu avec René Cochu pour le déménagement et la restauration de l'instrument. Le premier mai 1791, le conseil général de la Commune réuni avec les fabriciens demandait au directoire du département l'autorisation de mener à bien l'opération et de pourvoir à la dépense annuelle des gages de l'organiste (6). Ces demandes qui sont conservées dans les archives de la commune présentent un état des revenus de la paroisse et de la commune de Juvigny durant ces années révolutionnaires :

3. Arch. Marne, L prov. 5.

4. Arch. com. Juvigny.

5. Arch. Marne, L prov. 5.

6. Les organistes qui ont tenu l'orgue de Juvigny nous sont bien connus grâce aux livres de la fabrique.

Louis Compagnon, dont on retrouve le nom gravé sur plusieurs tuyaux de l'instrument, servit les offices de 1810 à 1850. En 1810, il touchait 40 F., en 1813, 47 F., en 1814, 50 F., en 1817, 60 F., en 1824, 70 F., en 1838, 100 F. et ce, jusqu'à sa

« l'état le plus juste des revenus de la commune est de 2 000 livres et ses charges de 1 200 livres » ;

« la fabrique jouit d'une ferme louée 301 l., d'un pré loué 120 l. et de 210 l. de rente soit 711 l. ».

A l'égard des charges de la fabrique, elles sont, d'après calcul scrupuleusement fait, de la somme de 402 l. 15 s. (7).

Un tel achat, pour important qu'il fût, était donc parfaitement réalisable. Ce n'était aucunement une aventure et l'on demeure tout de même fort étonné devant une aisance telle qu'elle permit de déboursier tout compte fait 2 350 l. pour une opération de prestige.

A compiler les livres de la paroisse, on est vite frappé par le véritable attachement que les citoyens de Juvigny ont gardé pour cet instrument : il fut toujours l'objet de sacrifices financiers très importants. On ne se contenta donc pas d'acquérir ce vieil orgue, mais on sut à tous les âges en reconnaître le caractère historique. Le bon état du meuble, autant que de la partie instrumentale, est là pour en témoigner. Ce n'est pas cela le moins émouvant.

DESCRIPTION DU BUFFET DE L'ORGUE DE JUVIGNY

Ce qui frappe d'emblée, c'est la noblesse, la dignité de ce grand buffet, mais aussi ses dimensions :

Grand-orgue :

hauteur : 6,38 m

largeur : 4,82 m

Positif :

hauteur : 2,47 m

largeur : 2,09 m

Il n'est pas douteux que, conçu pour une autre église plus élevée, le meuble emplit de façon un peu excessive le fond de la petite nef romane. Encore peut-on remarquer que le grand buffet porte les traces évidentes d'un sciage qui a réduit sa hauteur d'au moins un mètre : les trous qui correspondaient aux tirants de jeux de l'ancienne console, et qui étaient donc au niveau des claviers, sont aujourd'hui nettement visibles au niveau du sol de la tribune. On se prend à regretter l'élan extraordinaire que devait avoir ce buffet haut d'au moins huit mètres à l'origine. L'ensemble est forcément un peu alourdi de nos jours, car la masse du grand orgue écrase le petit meuble du positif qui masque d'ailleurs le bas de la grande tourelle dont le cul-de-lampe a été enlevé, faute de place (8).

mort. Le souffleur, nommé Grégoire Bouzy, qui avait certes un grand mérite, vu l'étanchéité plus que douteuse des soufflets qui en contre-partie de ses efforts lui distribuaient un air frais et abondant, ne touchait que 15 F. ; il officia sans augmentation jusqu'en 1853. Un certain Regnault tient l'instrument par la suite et cède les claviers à M^{me} de Ducla-Godard dont la souffleuse touche 25 F. pour tout salaire.

7. *Arch. com. Juvigny.*

8. On ignore absolument si le sommet des tourelles de grand-orgue et de positif fut orné de statues. Cela est cependant très vraisemblable.

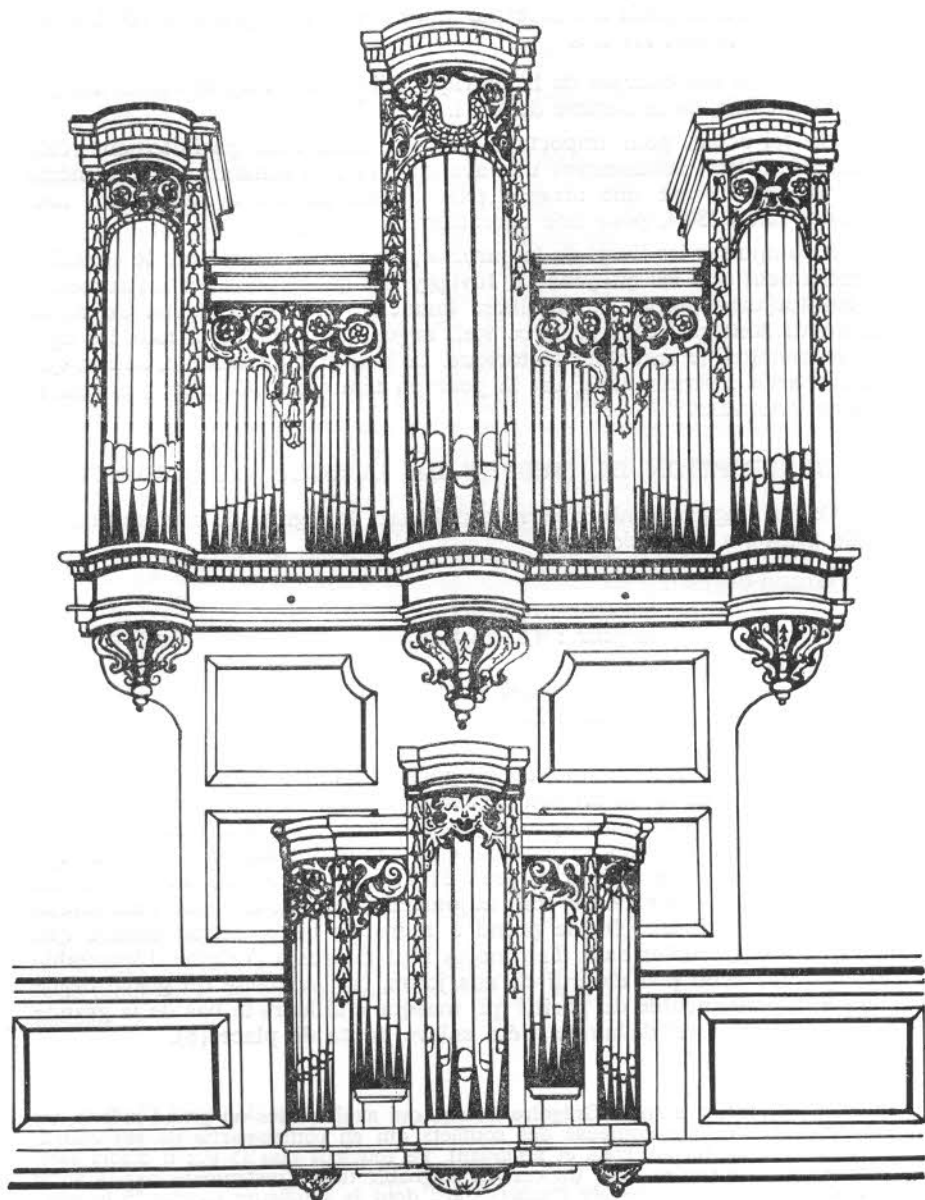


Figure 1. — L'orgue des Cordeliers de Châlons avant son installation à Juvigny. Le buffet du grand orgue avait 1,50 m de plus en hauteur. Y avait-il des statues ?

L'orgue des Cordeliers a certes perdu de sa grâce et de son élan, mais il n'a rien perdu de sa richesse.

Le grand corps est axé sur une tourelle centrale de grandes dimensions : le tuyau central est l'ut I de huit pieds (2,40 m) de la montre. Autour sont disposées de façon symétrique de larges plates-faces en deux parties de huit tuyaux et deux tourelles moins grandes que celle du centre, mais elles aussi de sept tuyaux.

Tous ces éléments sont ornés dans leur partie supérieure de luxuriantes volutes de feuillage disposées symétriquement et retombant sur les montants en de sages guirlandes qui font la transition entre ces parties hautes profondément sculptées et la partie basse où la seule décoration est constituée par la ligne harmonieuse que forme l'alignement des bouches de tuyaux.

Il faut noter que la tourelle centrale présente une décoration légèrement plus dense entourant un blason dont les motifs ont disparu. Des entablements très classiques surmontent les tourelles dont le relief est augmenté par les doubles moulures horizontales qui surmontent les clair-voir sculptés des plates-faces.

Le positif reprend le mouvement général du grand orgue. La tourelle centrale domine l'ensemble. Il y a pourtant une différence très importante dans la conception du buffet. Le maître-menuisier a fait preuve d'une grande originalité. Le positif semble s'effacer très progressivement et très harmonieusement derrière l'éperon formé par l'unique tourelle. Une plate-face et neuf tuyaux disposés en arrondi rigoureusement à la même hauteur suffisent pour répondre à l'architecture élancée du grand buffet. C'est là, incontestablement, l'une des originalités les plus marquantes de ce meuble construit peu après l'avènement du Roi Soleil.

La décoration est identique à celle du grand-orgue, toutefois le clair-voir de la tourelle centrale est plus fantaisiste : c'est du masque d'un faune grimaçant que partent les guirlandes de feuillage. Les culs-de-lampe font simples font penser à la base de pommes de pin.

La tribune est très simple, constituée de panneaux moulurés séparés par des bandeaux de fleurs et de fruits. Le tout est soutenu par deux piliers à chapiteaux corinthiens dorés qui semblent bien fluets au pied d'un tel ensemble.

Le soin apporté à la décoration, l'architecture très originale du positif font du buffet de l'orgue de Juvigny une pièce de grande qualité. Il faut rendre hommage à ces menuisiers et huchiers de province pour leur savoir-faire et leur sens du monumental et il est temps de les faire sortir de l'anonymat.

HISTOIRE DE L'ORGUE DE JUVIGNY

C'est le 16 janvier 1663 devant maître Félix, notaire royal à Châlons-sur-Marne, qu'est signé le marché passé entre Jean de Villers, facteur d'orgues à Châlons, et les Cordeliers pour la construction d'un jeu d'orgues (9).

9. Arch. Marne, 4 E 6473.

Les pères, en l'occurrence, avaient su choisir. Le nommé Jean de Villers venait d'achever deux instruments prestigieux situés dans deux des plus belles églises de la région : Saint-Remi de Reims et Notre-Dame-en-Vaux de Châlons. C'était une référence sérieuse. Il ne reste malheureusement plus trace de ces ouvrages, mais les devis qui sont conservés font état d'un douze pieds en façade avec montre de 16 à Reims et d'un grand 8 pieds avec bourdon de 16 à Châlons (10).

C'est un orgue très voisin de celui de Notre-Dame-en-Vaux — au moins pour la composition — qui fut prévu pour l'église du couvent des Cordeliers. D'après un document de 1791 cité par Louis Grignon (11), « l'église qui forme l'aile nord du monastère était très considérable. Elle occupait, avec un collatéral, une surface de 258 toises. Elle était construite en pierre de craie simplement plafonnée de bois ». Ce document précise en outre que tout le mobilier, orgue, tribune, jubé, autels, portail, furent réalisés par les mêmes menuisiers et sculpteurs. Le buffet que l'on devait placer au fond de la nef, s'inscrivait donc dans un ensemble datant du milieu du XVII^e siècle et la partie instrumentale devait être suffisamment riche pour remplir le vaste édifice.

Voici la composition qui fut retenue pour l'instrument, dans l'ordre même où elle figure sur le devis (12).

Grand-Orgue

Montre 8
Bourdon 16
Bourdon 8
Prestant 4
Doublette 2
Fourniture IV rangs
Cymballe III
Flute 4
Nazard 2 2/3

Positif

Montre 4
Bourdon 8
Doublette 2
Fourniture III
Cymballe II
Fluste d'allemand (*sic*)
de 2 bouchée
Flageolet 2
Cromorne 8

Grosse tierce 1 3/5 (à la tierce de la doublette. Le terme « grosse » doit désigner ici une grosse taille — nettement flûtée. Cela n'a rien à voir avec la grosse tierce 3 1/5).

Larigot 1 1/3
Cornet V commençant au troisième fa
Trompette 8
Clairon 4
Voix humaine 8

Il convient d'ajouter à cela un *Echo* appelé ici « Cornet d'esloignement dans le bas de la grande-orgue ».

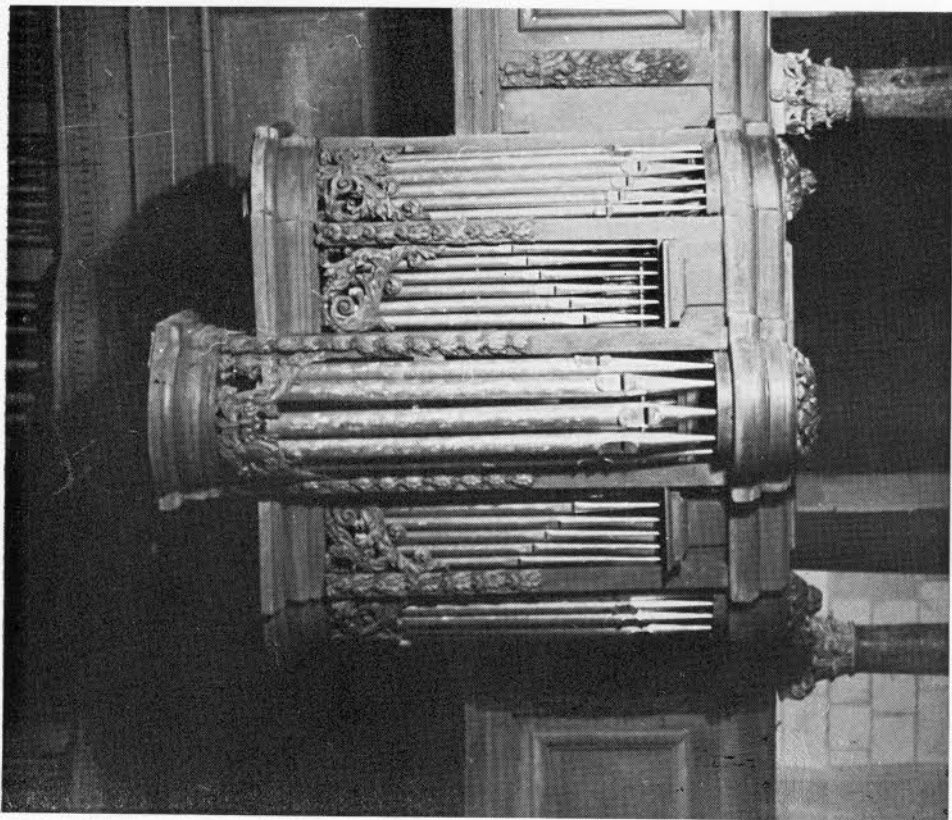
10. Norbert Dufourcq, *Le livre de l'orgue français*, t. I, *Les Sources*, Paris, 1971.

11. Louis Grignon, *Topographie de la ville de Châlons-sur-Marne*, Châlons-sur-Marne, 1889.

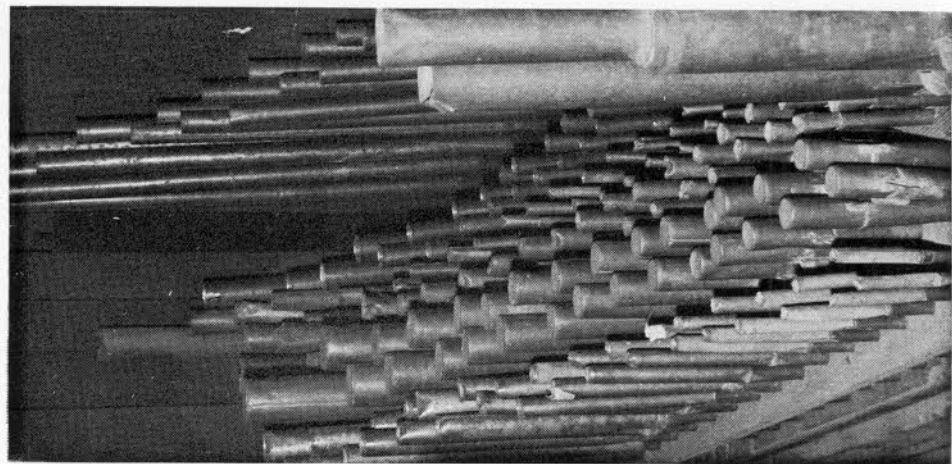
12. Chaque nom de jeu est suivi d'un chiffre qui indique la hauteur en pieds du plus grand tuyau. Le pied est égal à 32,48 cm. Lorsqu'il s'agit d'un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux, on indique en chiffre romain le nombre de ces rangs.



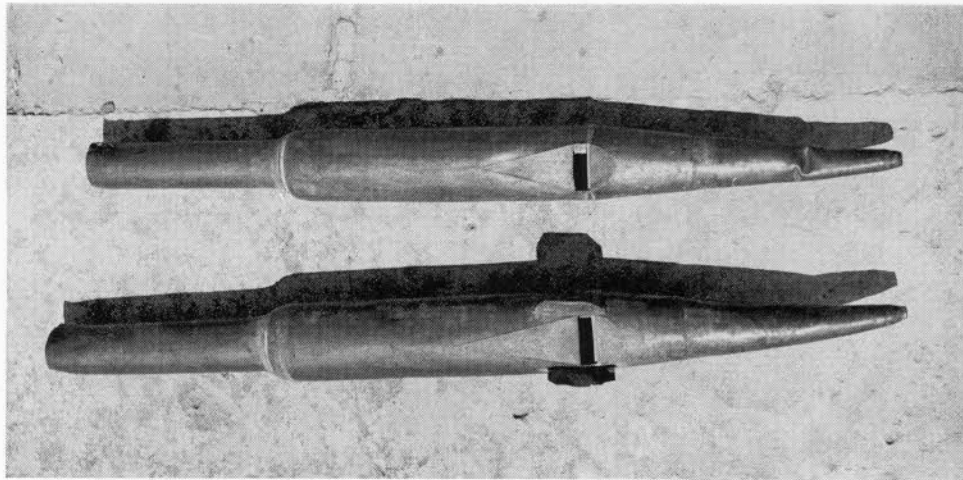
Orgue de Juvigny
1. Le buffet.



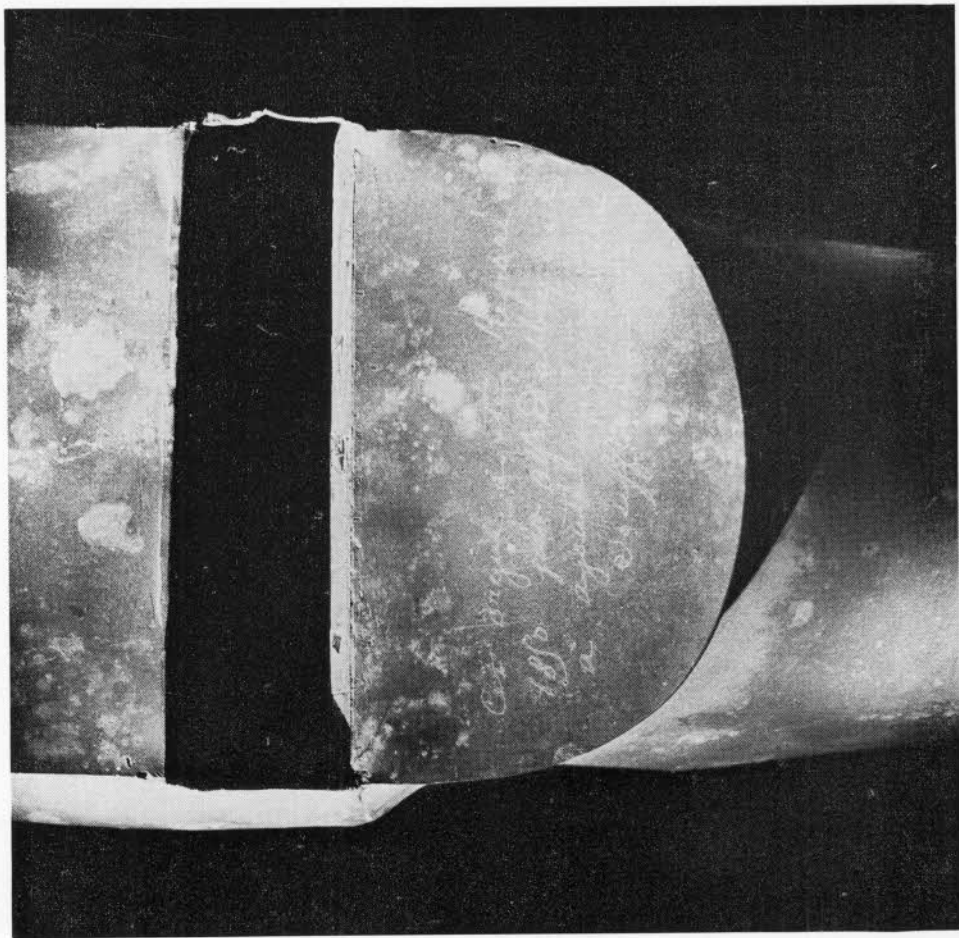
2. Le positif, extérieur.



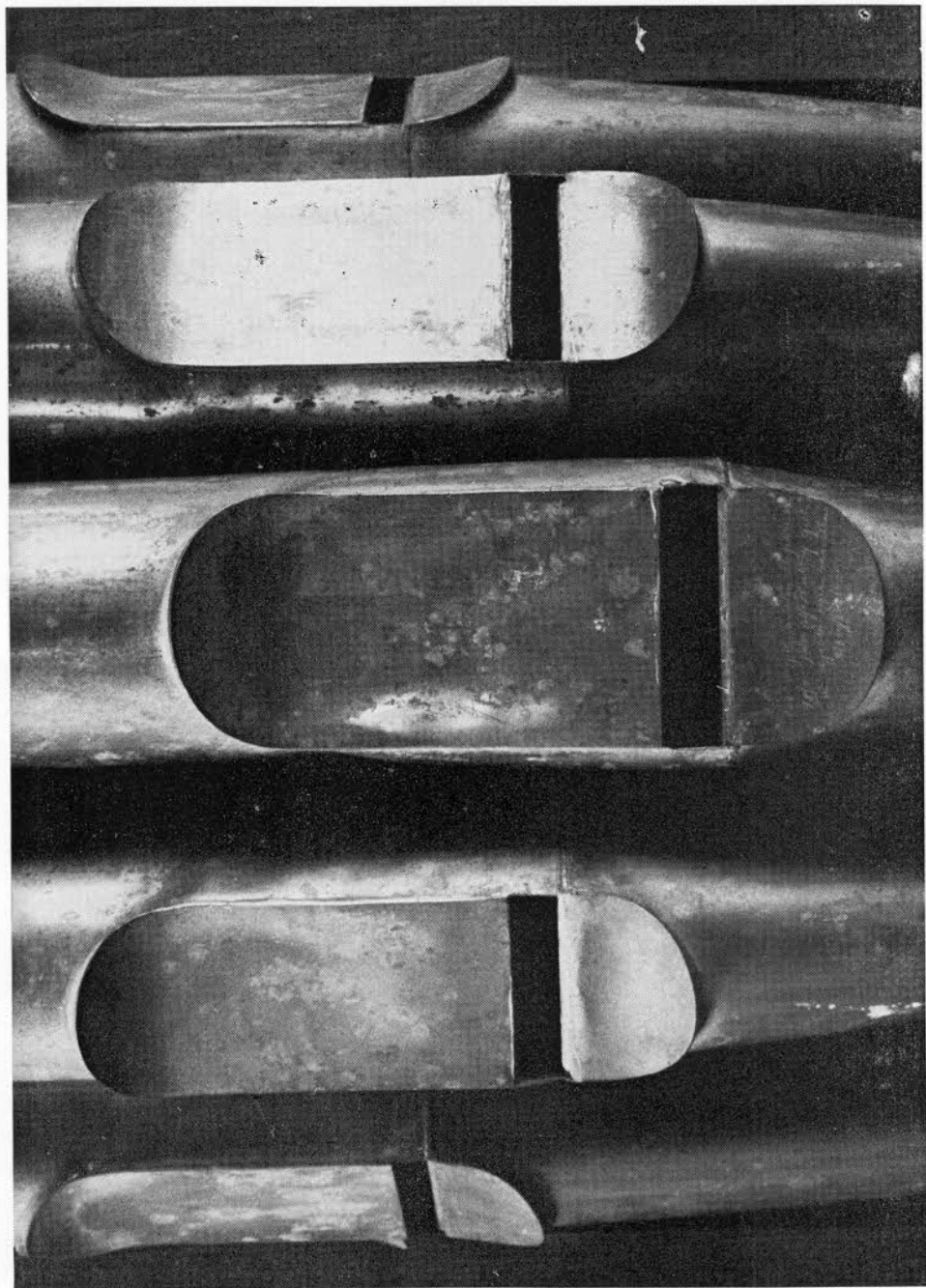
3. Le positif, intérieur ; tuyaux du XVII^e s.



4. Basse du nazard à large cheminée
XVII^e siècle.



5. Ut¹ de la montre du grand orgue ; inscription d'Alfred Abbey.



6. Les grands tuyaux de pur étain de la façade du grand orgue, xviii^e siècle.



7. Une claire-voie du grand orgue.



8. Un cul-de-lampe du grand orgue.

Ce grand huit-pieds en montre avec bourdon de 16 n'avait pas de jeux de pédale indépendants. Selon les termes du devis, il était doté d' « un marshepieds de pédalle au nombre de dix sept touches en bois de chesnes qui fe[sait] parler séparement par soupape séparée et registre la basse de la trompette et de la montre ».

Les poumons de l'instrument devaient être constitués de trois soufflets de cinq pieds et huit pouces de longueur et de deux pieds et deux pouces de largeur. Un tremblant était prévu au positif et au grand-orgue.

A Jean de Villers, chargé de la partie instrumentale, fut confié le soin de s'entendre avec Martin Prostar, maître-menuisier, pour la réalisation du buffet. Celui-ci, que nous connaissons bien, est ainsi décrit dans le devis : « Le grand-orgue sera de huict pieds es montre ayant trois tourelles dont la plus grande sera au milieu les deux autres aux costés ». Cela est bien succinct, mais maître Prostar avait fourni un dessin — évoqué dans le devis — qui n'est malheureusement pas parvenu jusqu'à nous.

Ce projet fut donc réalisé moyennant trois mille cinq cents livres tournois.

Ce devis descriptif appelle quelques commentaires. A part la désignation curieuse de l'unique tierce du grand-orgue, il présente quelque originalité. La composition du positif fait appel à « un jeu de fluste d'allemand de deux pieds bouchée à grosse cheminée le tout de plomb » et à un « flageollet ». Au milieu du dix-septième siècle, ces jeux sont inhabituels, La plupart des positifs sont dotés d'un jeu de tierce classique.

S'agit-il là d'un trait régional qui caractériserait la facture de la Champagne moyenne au XVII^e siècle ou bien est-ce le fait de Jean de Villers ? Toujours est-il que les deux autres instruments déjà cités présentent les mêmes originalités.

La mort de Jean de Villers vint interrompre la réalisation de ce travail peu de temps avant qu'il ne soit achevé. Il semble en effet que l'on ait fait appel à Jacques Carrouges demeurant à Paris pour terminer l'instrument. Ce ne fut pas sans mal. Un contrat datant du 22 mai 1666 fait état de bien des mésaventures. L'orgue achevé présentait un défaut à la soufflerie. On le fit constater une première fois en 1664. Jacques Carrouges fit la sourde oreille. Les pères Cordeliers cessèrent les paiements à la veuve de Jean de Villers, Cécile Laguille. Un procès fut donc entrepris qui ne se termina que par un arrêt du Parlement de Paris ordonnant une expertise, puis, au vu de l'expertise, par l'ordre donné à Jacques Carrouges de réparer les défauts. Les derniers versements ne furent faits à Cécile Laguille qu'en octobre 1668... (13).

Le fonds d'archives des Cordeliers, sans doute très « épuré » à la Révolution, ne renferme plus aucun document touchant à l'orgue pour les années (1664-1791) (14). C'est à ce moment que se produit la vente et que Jacques Cochu est chargé d'établir un nouveau devis en vue de : « démonté tout l'intérieur des deux buffets et la soufflerie et tout ce qui concerne la facture et de rétablir à neuf toute la pièce et thueaux et portevents en

13. Chacun des versements effectués est indiqué dans les marges du devis original de 1663 (*Arch. Marne*, 4 E 6473).

14. *Arch. Marne*, 41 H 1 à 10.

bois et en plomb qui se trouve hors d'état de servir et de rendre le tout bien solide bien parlant et parfaitement d'accors tant séparé que dans les mélanges » en échange de la somme de 1 500 L (15). A l'époque de son déménagement, l'orgue devait donc être en très mauvais état. Il faut dire que les pères Cordeliers, au XVIII^e siècle, n'étaient guère plus de trois... Il faut croire tout de même qu'ils avaient eu les moyens de faire « moderniser » leur instrument puisque la composition, en 1791, était la suivante, dans l'ordre du devis :

Grand-Orgue	Positif	Récit
Montre 8	Montre 4	Cornet V
Bourdon 16	Bourdon 8	<i>Trompette</i> 8 (dessus)
Prestant 4	Flûte 4	
Bourdon 8	<i>Nazard</i> 2 2/3	
Nazard 2 2/3	<i>Doublette</i> 2	
Doublette 2	<i>Tierce</i> 1 3/5	
Tierce 1 3/5	Fourniture II	
Grand Cornet V	Cymballe II	
Fourniture IV	Cromorne 8	
Cymballe III		
Trompette 8		
<i>Grosse Tierce</i> 3 1/5		
Clairon 4		

Soit au total 1 536 tuyaux, répartis en 24 jeux. On peut penser, mais rien ne le prouve, que c'est Jacques Carrouges qui a fait ces transformations dont le but était de mettre l'orgue des Cordeliers à la mode : une grosse tierce est venue en effet remplacer la voix humaine et, surtout, le positif archaïsant de Jean de Villers a reçu un jeu de tierce complet (nazard, doublette, tierce). On note également que le larigot a disparu.

Jacques Cochu termina la repose de l'instrument pour la Toussaint 1791.

En 1806, un relevage fut effectué par François Lefevre, facteur d'orgues de la commune de Verbery, dans l'Oise, contre 72 f. (16).

En 1810, un certain Mathieu vint réparer les soufflets moyennant 190 f. L'organiste à cette époque était un certain Compagnon qui touchait 94 f. par an, tandis que le sieur Bouzy, souffleur, percevait la très modique somme de 20 f. En 1818, on « gratta » l'orgue. En 1820, on répara encore les soufflets (6 f.). En 1824, le buffet fut épousseté et lavé, puis peint (78 f.) (17).

En 1830, Juvigny s'enorgueillissait d'avoir un organiste, un souffleur, un chantre, deux sous-chantres, un suisse, et... un joueur de serpent. Entre 1837 et 1840, on dépensa encore 575 f. pour l'entretien de l'orgue. Le devis des travaux a disparu.

15. Arch. com. Juvigny.

16. *Ibid.*

17. Livre de la Fabrique de Juvigny (archives de la paroisse).

En 1849, l'abbé Aubert contacta Alfred Abbey, facteur d'orgues de Châlons-sur-Marne « pour que la conservation de ce meuble précieux soit assurée ». Malheureusement le devis s'élevait à 3 600 f. La commune refusa catégoriquement de prêter main forte et il fallut que la fabrique réduise ses ambitions. On trouva tout de même 2 300 f. pour refaire la soufflerie, revoir la mécanique, nettoyer et harmoniser les tuyaux, remplacer le cornet de récit par un dessus de trompette de 8 en conservant seulement le bourdon du cornet et refaire les claviers. Hélas on jugea sans valeur tous ces petits tuyaux criards qui composaient la tierce et le nazard du grand orgue ainsi que la tierce et la cymballe du positif et on les employa pour « compléter les autres jeux ». Première mutilation. Un nommé Joseph Müller désigné par la fabrique pour visiter et examiner les travaux en fut fort satisfait au point que « ledit Müller, vu la modicité du prix de Monsieur Abbey et sa bonne foi et le grand nombre de jeux (?) qu'il a fournis, désire que le conseil (...) témoigne sa gratitude à l'habile facteur ». Une gratification de 100 f. fut donc accordée (18).

L'orgue de Juvigny avait alors grande réputation dans la région et on ne manquait jamais de le mettre en valeur. Le 9 mars 1866, quand Monseigneur Meignan vint à Juvigny pour bénir une cloche, « Monseigneur entra dans l'église illuminée au soir de lanternes vénitiennes, au son de la cloche, au bruit des détonations répétées de la mousquetterie locale, alors que l'orgue tenu par une main habile le saluait dignement » (19).

En 1889, nouvelles inquiétudes. On fit appel à Blesi, facteur d'orgues à Nancy, dont le somptueux papier à en-tête représentant d'audacieux buffets néo-gothiques faisait forte impression. Hélas ! Une première série de travaux qui coûta 1 700 f. fut donc entreprise. C'est là que se produisit la plus grave mutilation : on remplaça le sommier du grand orgue par un sommier neuf de dix jeux « fait suivant le système le plus perfectionné pour donner le vent nécessaire et même en grande abondance à chaque tuyau ». Cela obligea à remplacer l'abrégié du grand orgue et toute sa mécanique. Le tout autrefois de chêne refait « en beau sapin du nord »... les temps étaient durs. On ajouta à la montre un ut dièze et un ré dièze qui n'existaient pas sur l'orgue de Jean de Villers (20).

On inaugura la merveille en grande pompe le 9 mars 1890 avec le concours de Félix Huet, maître de chapelle de Notre-Dame de Châlons, violoniste, et de Félix Toupry, organiste à Saint-Alpin et professeur de chant. Au programme de la messe : Batiste, Corelli, Stradella, Lefébure Wély, Guilmant, Lemmens. Aux vêpres : Renaud de Vilbac, Gounod, Rinck et Guilmant.

Un article de journal publié le lendemain faisait le point sur l'état de l'orgue et sur les projets :

« Quant à l'instrument lui-même il ne s'agit à vrai dire que d'une reconstruction partielle du vieil orgue des Cordeliers. Un des deux claviers demeure immobilisé et les jeux du positif sont condamnés faute de

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. Lettres et factures contenues dans le livre de la fabrique paroissiale de Juvigny.

Les travaux encore modestes qui ont été entrepris ne peuvent suffire à sauver tout à fait l'instrument dont le grand-orgue est en mauvais état, mais le résultat sonore est plus que surprenant. Les habitants de Juvigny dont l'enthousiasme ne s'est pas démenti ne pourront cependant pas mener à bien, seuls, la restauration de ce chef-d'œuvre.

Il faudrait en effet reconstituer le sommier et la mécanique du grand-orgue, replacer un écho et rendre au très beau pédalier à la française sa fonction primitive (22). Il faudrait entreprendre aussi la reconstitution de la fourniture et de la cymbale du cornet (23) et de la tierce du grand-orgue.

Pour l'heure, il est essentiel que beaucoup prennent conscience de l'inestimable valeur de ce vieux buffet.

Il représente un ensemble architectural et musical unique, contemporain des débuts du règne du Roi Soleil et du très grand musicien rémois Nicolas de Grigny.

22. Selon M. Philippe Hartmann, l'orgue de Juvigny serait en France le premier cas connu d'utilisation du pédalier en emprunt par registre séparé sur les sommiers du grand-orgue.

23. La reconstitution du cornet serait relativement aisée. Il reste de nombreux tuyaux (dont le rang complet du bourdon) qui avaient été utilisés par Blési pour faire son cornet III rangs.